Rapport des décisions prises par Monsieur le Maire
en vertu de la délégation de pouvoirs donnée par le Conseil Municipal
(Délibération du 30 mars 2026)

1	**Délégation : Exercer le droit de préemption au nom de la Commune** 1 -Déclaration d'intention d'aliéner en date du 22/10/2026 pour la vente d'un commerce-restaurant situé 7 square de la Fontaine au profit des Consorts CARDOSO CRISTAVO - Décision de ne pas utiliser le droit de préemption
2	**Délégation : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière** Néant
3	**Délégation : Préparer, passer et exécuter les marchés et accords-cadres ainsi que leurs avenants** Néant

Mise en ligne le : 26/11/2026 15:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Christophe-du-Bois
https://www.saint-christophe-du-bois.fr/documents_administratifs/89410